

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
Reçu le

18 JUIN 2026

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

République Française

Département de la Meuse

PRÉFECTURE DE LA MEUSE
Arrivée le.

18 JUIN 2026

DELIBERATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre Intercommunal d'Action Sociale

SEANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
16	13	13 + 1 pouvoir

Date de convocation

21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil d'Administration, qui a eu lieu au sein du C.I.A.S (27 rue du Mont à Villotte-sur-Aire), sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : COLLIGNON Céline, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, FOURES Patrice, GERARD Céline, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, KLEIN Marie-Françoise, LINARD Lidwine, MARECHAL Dominique, MOREAU Michel, PALIN Guillaume, RENAUDIN Bernard.

Absents : FEVEZ Clément, FIZE Olivier.

Représentés : BRISSE Philippe pouvoir donné à MARECHAL Dominique.

Madame DECHEPPE Mathilde a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Election des membres de la commission de délégation de service public

N° de délibération : DCA_2026_016

Vu l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

Vu l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la composition de la commission de délégation de service public est fixée comme suite :

- L'autorité habilitée à signer la convention de délégation, soit le Président
- Cinq membres titulaires élus
- Cinq membres suppléants élus

Cette commission sera permanente et pour la durée du mandat.

Le président propose de procéder au vote à main levée. A l'unanimité, le conseil d'administration approuve cette proposition.

A l'unanimité des membres, ont été proclamés membres de la commission de délégation de service public :

En qualité des membres titulaires :

- Vincent COURTIN
- Mathilde DECHEPPE
- Patrice FOURES
- Dania KLEIN
- Lidwine LINARD

En qualité de membres suppléants :

- Céline COLLIGNON
- Céline GERARD
- Sylvine JOSSELIN
- Dominique MARECHAL
- Bernard RENAUDIN

Le président désignera, et à chaque fois qu'il le jugera nécessaire, un ou plusieurs agents du Centre Intercommunal d'Action sociale de l'Aire à l'Argonne à assister à une commission à titre consultatif.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président

